CONCOURS NATIONAL des entrées de ville

ANNEXE

Guide pour réaliser le dossier de présentation de l'opération ou des opérations

LA PRÉSENTATION DE LA VILLE ET DE SA POLITIQUE URBAINE

- la ville ou l'EPCI (nom, département et région, superficie, nombre d'habitants)
- la politique de la ville, en particulier en matière de paysage, de qualité urbaine, d'espace public, de biodiversité
- l'intégration du projet candidat dans la politique de la collectivité
- la politique foncière
- la politique de la collectivité en matière de lutte contre l'étalement urbain et contre les abus de la publicité (existence d'un règlement local de publicité par exemple)

LES ENJEUX DU PROJET

- l'intitulé du projet
- le diagnostic de la situation avant la réalisation du projet
- la problématique du site, les enjeux, les difficultés
- les objectifs du projet

LA GOUVERNANCE DU PROJET

- le processus d'élaboration du projet
- les processus de concertation, l'association des différents acteurs au projet
- le suivi du projet, l'évaluation des objectifs
- la stratégie de suivi à long terme

LA RÉALISATION

- le calendrier des opérations
- les difficultés rencontrées

LE MONTAGE FINANCIER

- le budget de l'opération
- les partenaires financiers

PATRIMOINE Environnement

SITES & CITÉS REMARQUABLES FRANCE

Le dossier de présentation doit être illustré de photos ou vues avant/après afin de montrer l'évolution des lieux (état initial/état actuel). Les photos numériques doivent être imprimées et également fournies sur CD-Rom ou clé, sous format JPG, joint au dossier, en précisant bien le nom de la commune, le titre de l'opération et le crédit photo.